

## **Communiqué de presse du 04/09/2023**

**Auvergne-Rhône-Alpes /Artisanat du bâtiment / Conjoncture 2<sup>e</sup> trimestre 2023**

### **Auvergne-Rhône-Alpes : Tendance à la stabilité, mais... prudence !**

Les résultats de l'étude conduite par les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès de leurs adhérents pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2023 montrent que le marché des entreprises artisanales du bâtiment résiste et réussit à maintenir son niveau d'activité. Des résultats cependant fragiles qui nécessitent un vrai élan collectif pour relancer durablement l'activité des entreprises et relever le défi de la rénovation énergétique et de la décarbonation des bâtiments en France.

#### **Un niveau d'activité qui se maintient pour une majorité d'entreprises**

Ce trimestre, le niveau d'activité se stabilise, voire s'améliore pour 62% des entreprises. Cependant, elles sont encore 38% à déclarer des difficultés, soit 2 points de plus qu'au trimestre précédent. C'est notamment le cas des plombiers-chauffagistes, des entreprises de peinture – revêtement, des agenceurs – cuisinistes, des entreprises de plâtrerie et d'isolation, ainsi que des travaux publics, dans les départements de la Savoie, de l'Ain, de l'Ardèche, du Rhône, de la Drôme et de la Haute-Savoie.

La visibilité sur les carnets de commande continue de se rallonger avec 48% des artisans qui ont une visibilité supérieure à 3 mois, soit 4 points de plus par rapport au trimestre précédent.

#### **Des indicateurs financiers stables qui restent fragiles**

La trésorerie des entreprises artisanales du bâtiment reste toujours impactée par les prix des matériaux, et les coûts associés des carburants et de l'énergie (particulièrement pour les métiers qui doivent transformer la matière) mais est estimée correcte, voire bonne, pour 69% des chefs d'entreprise (en progression de 4 points par rapport au trimestre précédent). Même constat pour les marges qui se stabilisent à 74% (+9 points) et les chiffres d'affaires à hauteur de 76 % (+4 points).

#### **Des intentions d'embauche toujours importantes**

Les besoins et intentions d'embauche des entreprises restent importantes et augmentent même de 8 points avec **48% des chefs d'entreprise qui souhaitent recruter ou sont en réflexion**. Les contrats à durée indéterminée (CDI) restent la référence pour 81% des chefs d'entreprise. Le manque de main d'œuvre qualifiée se fait cependant toujours cruellement ressentir, ce qui peut expliquer en partie le pourcentage important de 46% des entreprises qui envisagent de recourir à l'apprentissage ce trimestre.

**Dominique Guiseppin, président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes  
Chef d'entreprise artisanale de peinture (Savoie),**

*« L'activité des entreprises continue de se maintenir au 2<sup>e</sup> trimestre et les chefs d'entreprise font preuve plus que jamais d'adaptation au marché et à ses contraintes.... Mais l'équilibre est fragile. Nos entreprises ont besoin de signaux forts du gouvernement pour résister et répondre au défi de la rénovation énergétique et de la décarbonation des bâtiments. C'est pour cette raison que la CAPEB a élaboré 15 propositions, prêtes à l'emploi, pour créer les conditions de réussite d'une massification de la rénovation énergétique.*

*La proposition récente, purement comptable, de l'inspection générale des finances de supprimer la TVA à 10% pour les travaux d'entretien amélioration des logements de plus de deux ans est dangereuse et risquerait de grever lourdement les engagements de travaux des ménages avec une double conséquence : d'une part, une baisse d'activité pour les entreprises du bâtiment et d'autre part l'incapacité pour la France d'atteindre ses objectifs en termes d'offres de logements. Bien au contraire, dans une démarche de simplification telle qu'annoncée à plusieurs reprises par l'Etat, la CAPEB demande l'extension du taux réduit de TVA à 5,5 % à l'ensemble des travaux de rénovation, quels qu'ils soient. »*

**Téléchargez :**

- La synthèse de l'étude de conjoncture du 2<sup>e</sup> trimestre 2023
- Les résultats complets de l'étude de conjoncture
- Les 15 propositions de la CAPEB pour la rénovation énergétique

**À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes 80 000 entreprises artisanales (98 % des entreprises de la branche) et 100 000 salariés, dont 10 500 apprentis. Il représente également 10,5 milliards de chiffre d'affaires (64 % du total de la branche).

**Contact presse :** Sandrine Bouton - Responsable communication

Tél. 04 78 33 46 46 – [s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr](mailto:s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr)

<http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes>

Suivez-nous également sur Facebook et Twitter [@capebaura](#) et [linkedin](#)